

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 11-12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Prix du numéro ; Fr. 1.40
Abonnements et nos isolés
par versement au cpte de
ch. postaux Bulletin techni-
que de la Suisse romande
N° II 5775, à Lausanne.

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475

Administration
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitoux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; † E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; H. Matti, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgruin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitoux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Rue Centrale 5. Tél. 22 33 28
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, 1853-1953. — Travaux d'anciens élèves. — Aspects de l'économie électrique suisse sur le plan européen, par F. BOLENS, ingénieur E.P.U.L. — Le point de vue du producteur d'énergie électrique en Suisse, par W. COTTIER, ingénieur E.P.U.L. — De la valeur commerciale de la production d'énergie électrique, par R. LERESCHE, ingénieur E.P.U.L. — Le développement en Suisse de l'accumulation secondaire d'énergie hydraulique, par R. THOMANN, ingénieur E.P.U.L. — La Société romande d'Electricité, par P. PAYOT, ingénieur E.P.U.L. — Les installations de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, et leur développement, par R. GOLAY, ingénieur E.P.U.L. — Aménagement de la nouvelle chute des Clées sur l'Orbe, par H. LAMBERT, ingénieur E.P.U.L. — L'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) et le développement de la production de l'énergie électrique en Suisse romande, par P. DUMUR, ingénieur E.P.U.L. — Les installations de chantier du barrage de la Grande Dixence, par J. DESMEULES, ingénieur E.P.U.L. — Organisation des chantiers de montagne, par J.-E. DUBOCHET, ingénieur E.P.U.L. — Problèmes actuels d'entreprises de génie civil, par P. PEITREQUIN, ingénieur E.P.U.L. — Installations d'usines hydro-électriques à hautes chutes, par P. H. NEESER, ingénieur E.P.U.L. — Les limites de la puissance des alternateurs entraînés par des turbines hydrauliques, par J. SCHNEIDER, ingénieur E.P.U.L. — Treuils de vannes, par J. TACHE, ingénieur E.P.U.L. — Extension de la méthode des lignes d'influence au calcul des systèmes articulés de l'espace, par G. ROUBAKINE, ingénieur E.P.U.L. — Essais sur modèles réduits d'ouvrages en béton armé, par A. VILLARD, ingénieur E.P.U.L. — Plancher à nervure en diagonale du temple de Saint-Marc, à Lausanne, par R. CURCHOD, ingénieur E.P.U.L. — Constructions métalliques légères en tôle pliée, par E. ROSSETTI, ingénieur E.P.U.L. — De quelques problèmes à l'ordre du jour et des tendances actuelles en matière de construction de ponts aux Chemins de fer fédéraux, par L. MARGUERAT, ingénieur E.P.U.L. — A propos de la cimenterie de Kabimba, par M. LAVENEX, ingénieur E.P.U.L. — Quelques aspects de la préfabrication dans la construction d'immeubles, par R. DESLEX, ingénieur E.P.U.L. — Importance de la passivation des surfaces métalliques avant peinture, par Ch. PETROFF, ingénieur E.P.U.L. — Contribution à l'étude des dépôts d'or pur obtenus par électrolyse, par E. ROBERT, ingénieur E.P.U.L. — Parc des Sports de la Pontaise-Lausanne — Immeuble locatif à Lausanne, par Ch.-F. THEVENAZ, architecte E.P.U.L. — Les tribunes en béton armé du Parc des Sports de la Pontaise, à Lausanne, par E. THEVENAZ, ingénieur E.P.U.L. ; collaborateur : P. JACCARD, ingénieur E.P.U.L. — Quelques projets exécutés dans la région de Vevey, par Ch. LÉGERET, architecte E.P.U.L. — Brève notice historique sur l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, par M. PASCHOUD, ingénieur E.P.U.L. — Regards sur les laboratoires et les instituts de l'Ecole polytechnique de Lausanne. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : Assemblée générale extraordinaire. — DIVERS : Distinction. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — NOUVEAUTÉS. — INFORMATIONS DIVERSES.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE 1853-1953¹

ASPECTS DE L'ÉCONOMIE ÉLECTRIQUE SUISSE SUR LE PLAN EUROPÉEN

par F. BOLENS, ingénieur E. P. U. L.,
directeur de la Société générale pour l'Industrie, Genève

L'influence de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne sur le développement de l'industrie de la production d'énergie électrique en Europe ne saurait être contestée. Toutes les nations de notre continent lui ont confié et lui confient encore nombre de leurs ressortissants pour y acquérir des connaissances qui leur permettent de jouer plus tard un rôle important dans la réalisation des programmes d'équipement hydro-électrique de leurs pays respectifs. D'autre part, les divers laboratoires de cette Ecole procèdent constamment à des études et à des essais motivés par l'exécution d'aménagements à l'étranger. Il paraît donc naturel, à l'occasion du centenaire de cet établissement, d'exposer quelques considérations dont la portée dépasse les frontières de notre pays.

L'unification économique de l'Europe se forge lentement et difficilement, mais elle se fait. Après la Communauté européenne charbon-acier, après le pool vert, on réalisera probablement le pool de l'électricité. Déjà, divers organes de l'OECE¹ ont prévu un système d'accords à intervenir à l'intérieur de divers groupes de pays (tels que ceux du Benelux, de l'Allemagne occidentale et de la France, puis de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, et éventuellement de l'Italie, de la Suisse et de l'Autriche) et à réaliser au cours des prochaines années. Il ne s'agirait plus seulement de livraisons d'énergie d'apport ou d'échanges saisonniers, mais bien de fournitures massives, garanties et systématisées, et dont les caractéristiques seront arrêtées en fonction des besoins industriels permanents des pays intéressés.

¹ Nous achevons dans le présent numéro la publication de travaux d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, présentés à l'occasion du centenaire de cette Ecole ; voir Bulletin technique n° 9-10 du 16 mai 1953. (Réd.).

¹ Organisation Européenne de Coopération Economique.